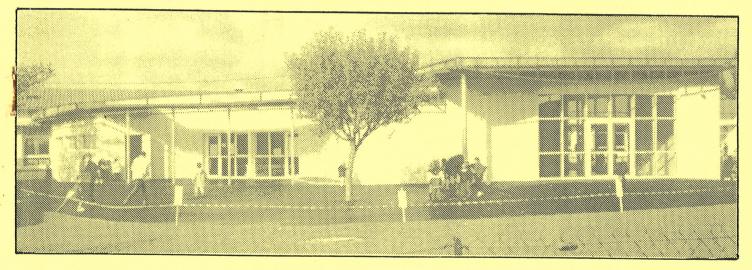
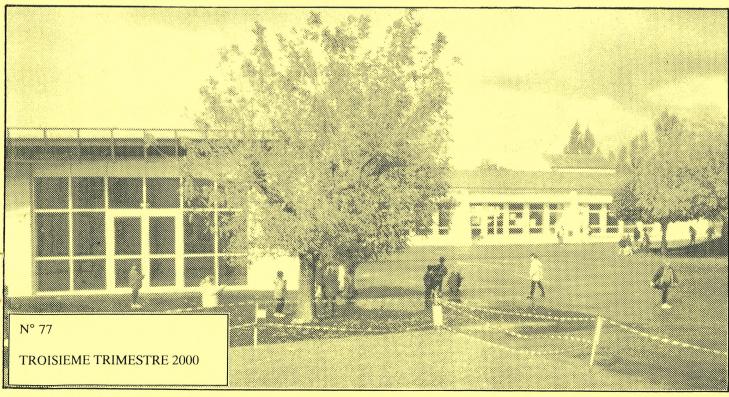
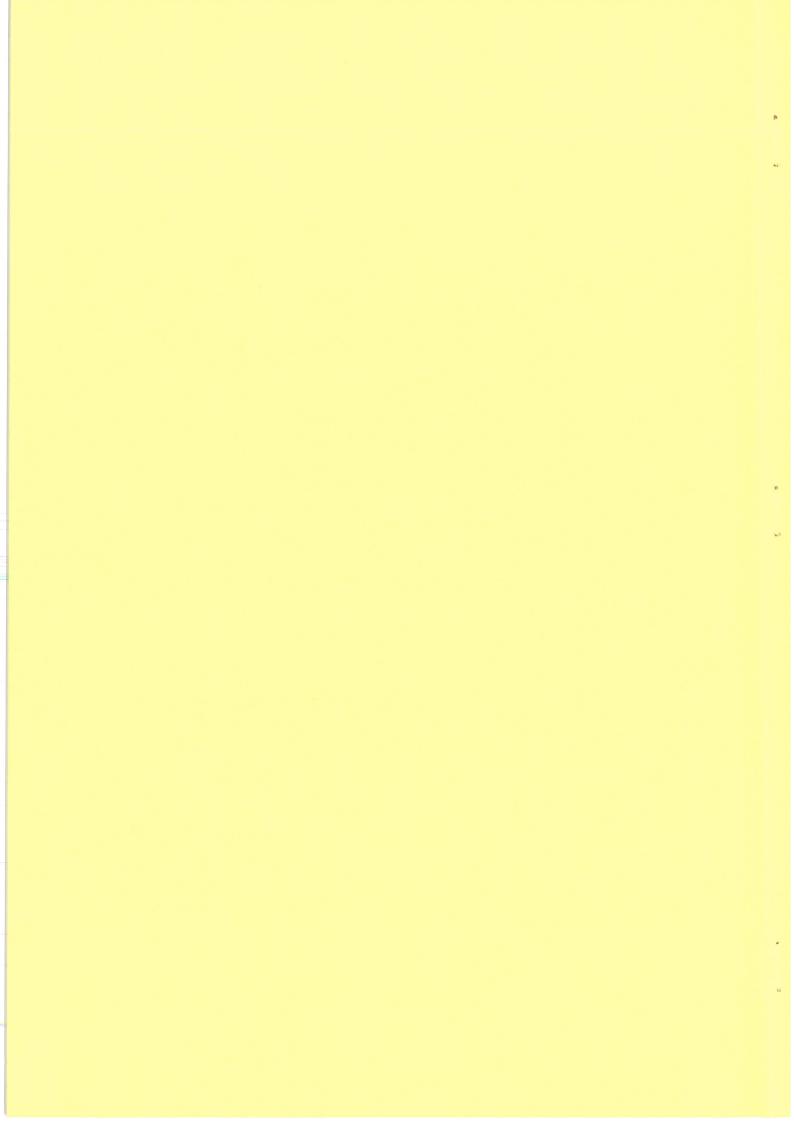
# BUSSAC info











# **SOMMAIRE**

## **BUSSAC INFO**

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION N°77 TROISIEME TRIMESTRE 2000

Responsable de la publication: Guy Chapuis.

Rédacteur en chef:

M.C. Pommier

<u>Comité de rédaction:</u>
M.C. Allinand, M.J. Chapuis, B.
Gaillard.

ISSN: 0776-2246

3 Editorial

### Informations municipales

- 4 Conseil municipal du 24 août 2000
- 7 Résultat du réferendum du 24 septembre à Bussac

### Informations locales

- 8 Etat civil Elections Recensement militaire Les poubelle et les déchetteries.
- 9 Noces d'or Champion C.C.A.S.
- 10 Vie de l'Eglise Nouvelles de l'école
- 11 Bibliothèque municipale
- 12 Photos-travaux
- 13 Bref et vrac
- 14 Recensement, résultats INSEE

### Foyer rural

- 18 Compte rendu de l'AG du Foyer rural (fin)
- 20 Election du Bureau Gym volontaire
- 21 Football remise en forme Boules

En couverture : Ecole, école et encore école.



### Nains de jardin

On en a trouvé deux, divaguant sur le chemin des Deaux. Deux autres gisaient en très mauvais état dans le trou de la souche d'un très vieux chêne déraciné par la tempête le long du même chemin.

Provisoirement hébergés à la mairie, ils cherchent désespérément leur propriétaire.

### A vendre

Lit 90cm avec étagère tête de lit + matelas + sommier lattes deux chevets avec niche + tiroir.

Bon état Couleur merisier, style bateau

Prix: 2800F à débattre

Tél.: 05 46 91 78 55

# **SCIERIE BRUNETEAU**

Vente de bois de charpente Sciage à l'heure

150, route de Beauchail Les Abelins Bussac/Charente

Portable: 06 68 84 24 18 – Tél.: 05 46 93 43 98

### ASSISTANTE MATERNELLE AGREE

Garderait enfant de moins de 6 ans A son domicile, à temps complet

Tél.: 05 46 92 09 60

### REPAS DES AINES SAMEDI 11 NOVEMBRE

SALLE MUNICIPALE

# Collecte des encombrants Lundi 13 novembre

Cela concerne les encombrants provenant des foyers ménagers tels que électroménagers, bicyclettes, matelas, d'une manière générale tout ce qui n'es t pas habituellement collecté à l'exclusion de tous gravats, briques, pierres, matériel agricole ...

### Editorial

Parce que l'école de la République doit faire face à de nouveaux défis en s'adaptant, en évoluant, en se réformant tout en restant fidèle à ses principes fondamentaux (laïcité, citoyenneté, ...), le ministère de l'éducation nationale, en janvier 99, proposait aux enseignants de « bâtir l'école du XXIème siècle ».

Une charte précisait les conditions d'adaptation des programmes, des rythmes et de l'organisation du travail scolaire ainsi que les objectifs et principes du processus d'innovation pédagogique.

Parce que notre école bâtie au début des années soixante n'était plus adaptée à ces nouvelles exigences, parce qu'elle supportait mal le vieillissement, en concertation avec les parents et les enseignants, la municipalité en acceptant un projet de restructuration et d'extension, décidait à son tour de « bâtir notre école du XXIème siècle ».

A l'exception de quelques travaux extérieurs et aménagements intérieurs, l'achèvement de l'ouvrage permettait d'accueillir enfants, parents, personnels de service et d'éducation à la date prévue, mardi 5 septembre, dans une école profondément restructurée. La satisfaction qui pouvait se lire sur les visages récompensait des longues heures consacrées à l'élaboration puis au suivi de l'opération.

Une prochaine visite vous permettra de découvrir un outil adapté aux exigences de l'éducation de nos enfants, ouvert aux nouvelles technologies de la communication.

Contribuable, vous vous interrogez à juste titre sur le coût de l'opération :

- total hors taxes (travaux, honoraires et frais divers) = 4 MF
- subventions (Etat, ministère de l'intérieur, région, département) = 2,2 MF
- participation communale (emprunt) = 1,8 MF

Le montant de la TVA (= 0,83 MF couvert en autofinancement), sera remboursé dans deux ans à hauteur de 0,78 MF. Ce retour autorisera entre autres, la rénovation complète de l'équipement mobilier.

Ainsi que je l'ai déjà exprimé, le faible endettement de la commune permettra d'assumer le remboursement de cet emprunt sans accroissement de la fiscalité.

Notre école se doit d'être ouverte à tous. C'est pourquoi la nouvelle médiathèque, centre de documentation scolaire, accueillera aussi la bibliothèque publique tandis que le nouveau « gymnase » sera, par convention, ouvert aux activités du Foyer rural.

J'évoquais précédemment le  $20^{\text{ème}}$  anniversaire de la création du Foyer rural et la réalisation des installations dont il dispose. Nous avons maintenant des équipements d'éducation et de loisirs adaptés à nos besoins. N'allons pas chercher ailleurs ce que nous avons près de nous!

L'identité et la solidarité communales ne pourront qu'en être renforcées.

Guy Chapuis

# Conseil municipal du 24 août 2000

### **ORDRE DU JOUR:**

- 1- Groupe scolaire, examen des avenants.
- 2-Décisions modificatives.
- 3- Tarifs des services de restauration et de garderie.
- 4- Syndicat d'Electrification, dissolution du Syndicat Intercommunal de Saintes-Nord et adhésion au Syndicat Départemental.
- 5- Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime, nouvelles demandes d'adhésion.
- 6-Proposition d'aide exceptionnelle pour la participation à une épreuve sportive.
- 7- Signature des actes en la forme administrative.
- 8- Gestion des déchets, rapport annuel 99.
- 9- Questions diverses.

### 1- Groupe scolaire examen des avenants.

Par délibération du Conseil municipal en date du 25 octobre 1999, monsieur le Maire était autorisé à signer les marchés de travaux d'extension et de réhabilitation du groupe scolaire de la commune et tous les documents afférents. Afin de réaliser l'extension et la réhabilitation du groupe scolaire, les marchés de travaux ont été conclus avec les entreprises suivantes:

Lot n°1: Démolition - Gros Oeuvre

COQUEREL CHEVALIER

2 bis boulevard Guillet Maillet

17100 SAINTES

Lot n°2 : Charpente métallique

**METALIC** 

2 route de Mortagne

17260 SAINT ANDRE DE LIDON

Lot n°3: Etanchéité couverture

CHATEL ETANCHEITE

RN 137 ZA les Ormeaux

17690 ANGOULINS SUR MER

Lot n°4: Menuiseries extérieures

MIROITERIE CURTY

Les Renouleaux, 17120 COZES

Lot n°5: Menuiseries intérieures

SARL GAULT, 17260 JAZENNES

Lot n°6: Cloisons isolation faux plafonds

SARL GAULT

Lot n°7: Revêtements de sols collés

CS17

33 boulevard Guillet Maillet, SAINTES

Lot n°8 : Revêtements de sols scellés

CS 17

Lot n°9: Peinture

**MAROUISAUD** 

11 chemin de la Grand' Porte

### Informations municipales

### 17100 BUSSAC/CHARENTE

Lot n°10: Electricité

**SARDAIN** 

25 chemin des Deaux

17100 BUSSAC/CHARENTE

Lot n°11: Plomberie sanitaire

SANIT CLIM

ZI de l'Ormeau de Pied, rue des Fougères

17100 SAINTES

Lot n°12: Chauffage

GRATACOS THERMIQUE

71 boulevard de Javrezac

16100 COGNAC

Lot n°13: Cuisine

BONNET CIDELCEM

8 avenue Gustave Eiffel

33600 PESSAC

Lot n°14: VRD

**GAUDY-BONNEAU** 

ZI de l'Ormeau de Pied 17100 SAINTES

Les travaux ont débuté le 14 février 2000 pour la tranche ferme (extension de l'école et la chaufferie) et le 19 avril 2000 pour la tranche conditionnelle (réhabilitation des locaux existants).

Au cours du déroulement du chantier, certaines modifications se révèlent nécessaires pour la bonne exécution et finition du projet.

Les travaux supplémentaires souhaités se situent principalement dans les locaux réhabilités (tranche conditionnelle) compte tenu des éléments suivants :

- qualité des matériaux ou supports existants,

- adaptation suite aux demandes du service de la sécurité incendie.

Parallèlement, des économies ont été recherchées en cours de chantier pour réaliser les travaux en plus-values. Aussi, le maître d'oeuvre propose les projets d'avenants suivants :

Avenant 1 du lot 4 : "Me Avenant 1 du lot 6 : "Clo Avenant 1 du lot 7 : "Sol Avenant 1 du lot 9 : "Pei Avenant 1 du lot 10 : "Ele Avenant 1 du lot 11 : "Plo	molition - Gros Oeuvre" nuiseries Extérieures" visons Isolation Faux Plafonds" s Collés" nture" ctricité" mberie Sanitaire" auffage" D"	COQUEREL-CHEVALIER MIROITERIE CURTY SARL GAULT CS 17 MARQUISAUD SARDAIN SANIT CLIM DL THERMIQUE GAUDY-BONNEAU
--	---	---

Le montant cumulé de tous les marchés après passation de ces avenants serait de 3 327 774,42 F HT, qui représente une minoration de 6 322,70 F HT, soit une évolution globale de - 0,19%.

Toutefois, en application de la loi n°95.127 Art 8 du 8 février 1995, la passation de tout avenant introduisant une augmentation de plus de 5% du montant du marché initial doit satisfaire à deux obligations légales :

- recueillir l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres,

- recueillir l'approbation de la commune de Bussac sur Charente

Il s'agit des avenants suivants :

- Avenant 1 du lot 6 : "Cloisons isolation Faux Plafonds"

SARL GAULT

- Avenant 1 du lot 7 : "Sols Collés"

CS 17

La Commission d'Appel d'offres s'est réunie le jeudi 24 août à 16 heures à la mairie de Bussac sur Charente et a émis un avis favorable à la passation des avenants correspondants.

En conséquence, Monsieur le maire propose

- d'émettre un avis favorable à la passation de ces avenants,

- de l'autoriser à signer ces avenants aux marchés de travaux suivants :

Avenant 1 du lot 1

: "Démolition - Gros Oeuvre"

**COQUEREL-CHEVALIER** 

### Informations municipales

Avenant 1 du lot 4	: "Menuiseries Extérieures"	MIROITERIE CURTY
Avenant 1 du lot 6	: "Cloisons Isolation Faux Plafonds"	SARL GAULT
Avenant 1 du lot 7	: "Sols Collés"	CS 17
Avenant 1 du lot 9	: "Peinture"	MARQUISAUD
Avenant 1 du lot 10	: "Electricité"	SARDAIN
Avenant 1 du lot 11	: "Plomberie Sanitaire"	SANIT CLIM
Avenant 2 du lot 12	: "Chauffage"	<b>DL THERMIQUE</b>
Avenant 1 du lot 14	: "VRD"	GAUDY-BONNEAU

ainsi que tous les documents y afférents.

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

### 2- Décisions modificatives.

# ◆Ecritures liées aux cautions dans les logements communaux.

Le Maire informe le conseil municipal de la nécessité d'ouvrir des crédits aux comptes 165 (dépenses et recettes) de la façon suivante :

 $C/165 \ll R \gg = 1900,00 \text{ frs}$ 

### ◆Ecritures liées à l'éclairage public.

Afin de constater la dépense à régler au syndicat d'électrification pour le remplacement de foyers d'éclairage public vétustes ainsi que la subvention syndicale, il convient de procéder aux écritures suivantes :

# ♦ Vote de crédits au titre de l'opération 138 : aménagement de la cour du groupe scolaire.

Le Maire informe le Conseil municipal de la création de l'opération « aménagement de la cour du groupe scolaire ». Il convient de prévoir des crédits qui seront inscrits de la manière suivante :

C/2315-138 = +5000,00 frs

C/020 = - 5 000,00 frs (dépenses imprévues)

# 3- Tarifs des services de restauration et de garderie.

### **◆**Restauration scolaire.

Sur proposition de monsieur le Maire, le prix de revient des repas étant supérieur à 50% du coût de fonctionnement, le conseil municipal décide de porter le prix du repas enfant de 11,40 F à 12,00 F et celui des enseignants à 20,00 F, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2000.

### ◆Garderie périscolaire.

Comme les années précédentes, un service de garderie périscolaire est mis à la disposition des familles. Le tarif horaire en est fixé à 7,00 F à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2000.

# 4- Syndicat d'électrification, dissolution du Syndicat Intercommunal de Saintes Nord et adhésion au Syndicat Départemental.

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil municipal que le Syndicat Intercommunal d'Electrification de Saintes-Nord auquel la Commune

est adhérente, a fini de rembourser ses emprunts. Son budget est donc aujourd'hui réduit aux frais de fonctionnement.

Au cours de la dernière assemblée générale du Syndicat Intercommunal d'Electrification de Saintes-Nord, les délégués ont estimé que l'existence de ce syndicat n'est plus justifiée et qu'il convenait de le dissoudre.

Toutefois, le Maire rappelle que la Commune est adhérente au Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural de la Charente-Maritime par l'intermédiaire du Syndicat de Saintes-Nord et qu'il convient de confirmer cet attachement.

Le Conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

Donne un avis favorable à la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Electrification de Saintes-Nord,

Sollicite l'adhésion de la Commune de Bussac sur Charente au Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural de la Charente-Maritime.

Confirme le rattachement du réseau de distribution électrique de la Commune, à la concession du Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural de la Charente-Maritime.

Confie au Syndicat Départemental la charge d'accomplir toutes formalités techniques, administratives et financières en vue de l'exécution des travaux syndicaux d'extension, de renforcement, d'aménagement des réseaux existants de distribution publique d'énergie électrique, le Conseil municipal conservant toutefois sa pleine souveraineté pour décider ceux de ces travaux qui doivent être exécutés ; à cet effet, les projets seront établis sur demande du Conseil municipal et lui seront soumis, pour acceptation, avant toute exécution.

Confie au Syndicat Départemental le soin de contracter les emprunts, de percevoir la taxe municipale sur l'énergie électrique afin de permettre le financement de ces travaux.

### 5- Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime, nouvelles demandes d'adhésion.

Le Maire donne connaissance de la délibération prise par le comité du Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime au cours de sa réunion du 26 mai 2000, acceptant l'adhésion de nouvelles collectivités, se répartissant de la manière suivante :

Communes: 149

Syndicat d'eau potable : 3 Syndicat d'assainissement: 14

Le Maire se félicite de ces nouvelles adhésions qui vont renforcer les structures du Syndicat des Eaux, ainsi que le mécanisme de solidarité qui relie la grande majorité des communes du département.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord aux nouvelles demandes d'adhésion au Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime, dont la liste est annexée à la délibération du Comité Syndical du 26 mai 2000.

### 6- Proposition d'aide exceptionnelle pour la participation à une épreuve sportive.

Le Maire informe le Conseil municipal qu'un jeune bussacais a participé à une épreuve sportive internationale à CORDOBA (Argentine).

Il propose de venir en aide financièrement à la famille. Le Conseil décide de lui allouer une aide exceptionnelle de 2 000,00 F.

### 7- Signature des actes en la forme administrative.

Le Maire explique qu'il convient, pour procéder à la signature des actes en la forme administrative, de désigner un élu qui signera les actes en même temps que le co-contractant et en présence de l'autorité administrative habilitée à procéder elle-même à l'authentification (Article 98III et IV de la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions).

Le maire propose de désigner monsieur Jean DANIAUD, Maire-adjoint, pour procéder à la signature de tout acte en la forme administrative. Le Conseil municipal approuve cette proposition.

### 8- Gestion des déchets, rapport annuel 99.

La loi oblige maintenant la lecture aux Conseils municipaux du rapport annuel sur la qualité et les prix du service d'élimination des déchets ménagers. Le Maire en donne lecture et annonce qu'une nouvelle déchetterie est en cours de construction à la Champagne St Georges. L'ouverture est prévue pour début novembre 2000.

### 9- Questions diverses.

### Demande de déplacement d'un communal:

Une étude va être demandée à la Direction Départementale de l'Equipement.

### ◆ Courrier de « Construire ensemble l'avenir à Bussac »

Pour faire suite à ce courrier, où il était demandé le lieu d'implantation des 3 conifères, et la date, le Conseil municipal pense que le meilleur endroit pourrait être le nouvel aménagement extérieur du groupe scolaire. La période de plantation proposée est la 2<sup>ème</sup> quinzaine de mars.

◆ Monsieur le Maire fait part des remerciements adressés par Monsieur et Madame MOREAU Georges à l'occasion de leurs noces d'or.

### BUSSAC: RESULTAT DU REFERENDUM DU 24 SEPTEMBRE 2000

Objet : « approuvez-vous le projet de loi constitutionnelle fixant la durée du mandat du Président de la République à 5 ans ? »

Inscrits: 833

Abstentions: 527

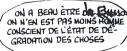
Votants:

306

Blancs/nuls: 66

Exprimés: 240 OUI = 180

NON = 60





### Etat civil

### **Mariages**

- Marie-Agnès MOREAU et Jean-Luc MORIN, habitant au 3 chemin des Guilloteaux, mariés le 8 juillet.
- Laurence ROUSSEAU et Thierry CHASSAT, habitant au 39 chemin de Choisy, mariés le 29 juillet.
- Christine LAJOIE et Olivier CHABOT, mariés le 26 août.

#### Décès

- Isabelle BABINOT née FERRAND décédée à son domicile, 136 route du Val de Charente, le 12 août.
- Paulette DELAHAY née ROULIN, chemin du Paviot, décédée le 20 septembre.
- André FAVAUD, 25 chemin des Motillons, décédé le 24 septembre.

### **Inscription sur**

André FAVAUD, doyen des habitants de Bussac, nous a quitté en ce début d'automne. « Gardien du cimetière » au service de la Commune entre 1964 et 1977, Bussac info se devait de lui rendre un hommage particulier.

### la liste électorale : 2001, année de scrutin!

<u>Les administrés arrivés récemment sur la commune</u> peuvent demander leur inscription sur la liste électorale au plus tard le 31 décembre.

<u>Les jeunes arrivés à majorité</u> (entre le 1<sup>er</sup> mars 2000 et le 28 février 2001) sont normalement inscrits d'office au vu d'une liste fournie par l'INSEE. <u>Toutefois il est prudent de venir s'assurer de cette inscription</u> en mairie.

### Recensement militaire: à 16 ans il faut le faire.

Filles et garçons nés en octobre, novembre et décembre 1984, présentez-vous en mairie munis du livret de famille dès la date anniversaire de vos 16 ans. Démarche indispensable pour :

- assister à la journée d'appel à la préparation à la défense,
- s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique,
- être inscrit automatiquement sur les listes électorales à 18 ans.

<u>Dysfonctionnement de l'éclairage public</u>: à signaler rapidement en mairie (ampoule grillée, décalage horaire...)

<u>Conteneurs pour ordures ménagères</u> : lorsque la composition de la famille change (et seulement dans ce cas) il est possible de demander en mairie l'échange du conteneur.

### Rappel important:

- ce conteneur ne doit recevoir que les déchets ménagers.
- Des conteneurs spécifiques pour le verre, pour le papier, pour les emballages se trouvent sur les deux points recyclages de la Commune : parking des poids lourds des Chaumes et place d'Oron à coté de l'abribus. Prière de déposer vos apports dans les conteneurs adéquats.

Pour tout le reste: déchetteries! Le point recyclage de la place d'Oron n'en fait pas partie, ce local doit rester propre et tout contrevenant fait acte de vandalisme! Au dos des factures pour ordures ménagères, dans le calendrier de la Communauté de Communes, en affichage en Mairie, figurent de façon claire et détaillée tout ce qui concerne les déchetteries et le tri sélectif. Photo: Conteneurs pour les surplus d'ordures ménagères à coté de l'abribus et leur entourage inadmissible d'encombrants divers!





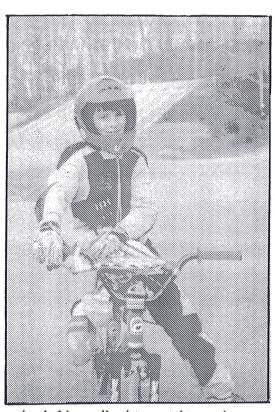
### Informations locales

### Noces d'or

Le 14 août dernier, monsieur et madame BOURDAGEAU ont fêté leurs noces d'or, entourés de leur famille et de nombreux amis. Ils avait choisi notre salle municipale pour cette réjouissante commémoration. La fête s'est pousuivie tard en cette soirée d'été.

Issu d'une vieille famille bussacaise, Guy a épousé Angèle le 14 août 1950. De cette union, sont nés deux enfants, puis trois petits enfants.

Une délégation municipale et des membres du CCAS (Jean Daniaud, Christophe Dourthe et Sylviane Bariteau) sont allés souhaiter un très heureux anniversaire aux époux Bourdageau en espérant les rencontrer régulièrement à Bussac.



### Champion

Joris DAUDET, 9 ans, vient de participer dans la catégorie pupille1<sup>ère</sup>année



, au championnat du monde de bi-cross en Argentine. Résultat : 8<sup>ème</sup>. En 1999, il était demi-finaliste dans la même épreuve en poussin 2<sup>ème</sup> année. Félicitations!

Et bon courage aux parents qui se font managers, sponsorts, accompagnateurs pour toutes les étapes intermédiaires qui ont lieu souvent et partout en France, en Europe et dans le monde entier.

MC Pommier

# C.C.A.S.

### **NOEL SOLIDAIRE**

Comme nous vous l'avions déjà signalé dans le dernier numéro de Bussac Info, le CCAS de Bussac s'est associé au CCAS de Saintes pour l'action « *Noël Solidaire* » qui permet aux familles répondant à certains critères de ressources et ayant des enfants de

moins de 14 ans, d'assister gratuitement à un spectacle de cirque de grande qualité.

Celui-ci aura lieu le samedi 9 décembre à 20h30, parc des expositions à Saintes.

Une trentaine de places ont déjà été distribuées parmi nos administrés. Les retardataires sont priés de se faire connaître rapidement, quelques places étant encore disponibles.

Le CCAS et toute l'équipe municipale souhaitent une bonne soirée à tous ceux qui assisteront au spectacle.

### AIDE AUX DEVOIRS

La reprise de l'aide aux devoirs, en collaboration avec le Foyer rural, s'est effectuée le mardi 17 octobre.

Cette permanence est assurée chaque mardi et vendredi de 17h45 à 19h, au 1<sup>er</sup> étage de la salle municipale, et accueille des élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

Emilie JOURDAIN, actuellement en classe de terminale en assure l'encadrement.

### SUBVENTION POUR VOYAGE SCOLAIRE

Depuis 1996, le CCAS a décidé de répondre à la demande des familles et/ou des collèges, afin de participer financièrement au coût des voyages scolaires.

Cette participation est soumise à conditions de ressources dont les barèmes peuvent être consultés en mairie. Son montant est plafonné à 500F par enfant.

### REPAS DES AINES

Comme chaque année le 11 novembre est à Bussac, une journée réservée à nos aînés.

### Informations locales

Un bon repas (offert aux plus de 60 ans) et quelques pas de danse permettent à tous de se retrouver chaque année. Les inscriptions étaient à déposer en mairie avant le 20 octobre, mais pour les retardataires, nous les accepterons jusqu'à la fin du mois. Alors, dépêchez-vous!

Françoise Durand

Pour tout renseignement concernant les actions du CCAS, prendre contact en mairie avec Françoise Durand, Maire adjoint, permanence le lundi soir ou sur rendez-vous.

# Vie de l'église

Bussac s'agrandit et de nouvelles familles viennent s'implanter. Quelques rappels à leur intention :

<u>Prêtre responsable du secteur pastoral de</u> <u>Saintes-Est</u>: Père Gérard Boudaud assisté du Père Paul Geay, presbytère Saint-Pallais à Saintes.

Composition du secteur pastoral:

- Bussac
- Chaniers
- La Chapelle des Pots
- Fontcouverte
- Saint-Vaize
- Paroisse Saint-Pallais de Saintes

Calendrier des messes

1<sup>cr</sup> dimanche du mois à Fontcouverte

2<sup>ème</sup> à Bussac

3<sup>ème</sup> à Saint-vaize

4<sup>ème</sup> à La Chapelle des Pots (toutes ces messes à 9h15)

5<sup>ème</sup> dimanche du mois, messe unique pour tout le secteur à 10h30 à l'Abbaye aux Dames.

Tous les samedis, messe anticipée à Chaniers à 18h30, Tous les dimanches, messe à l'Abbaye aux Dames à 10h30.

Un affichage à la porte de chaque église précise les horaires des offices s'ajoutant pour des occasions particulières au calendrier ci-dessus.

### Inscription au catéchisme

S'adresser au presbytère Saint-Pallais. Le catéchisme concerne les enfants de 8 à 12 ans, baptisés ou non.

Pour tout évênement (baptême, mariage, obsèques, visites, denier de l'Eglise) ou tout renseignement, s'adresser au presbytère Saint-Pallais (Tél.: 05 46 92 07 21)

Un membre du conseil pastoral, J. Cazaunau.

# Nouvelles de l'école

### A PROPOS DE LA NOUVELLE ECOLE:

(moyenne section de maternelle)

« Moi, mon école à Bellevue, elle était bien. La cour était grande. Il y avait un petit portail et on pouvait pas voir notre sœur. On avait du sable, un toboggan. On avait des jouets, des perles.

Et dans la classe, je dormais parce que j'était moyen-petit. Ici, c'est bien. J'aime bien la dînette, les poupées. »

Laura Guee

« Moi, je la trouve bien la cour parce qu'il y a plein d'enfants qui courent.

Dans la classe, la cuisine a changé de place et la chambre aussi. »

Célia Pannetier

«Les toilettes ont changé. Avant, y'en avait que deux et ça faisait rigoler parce que ça mouillait la figure et tout. »

Océane Le Pierrès

« Les tables et les chaises ont changé de place, les casiers ont changé de place. »

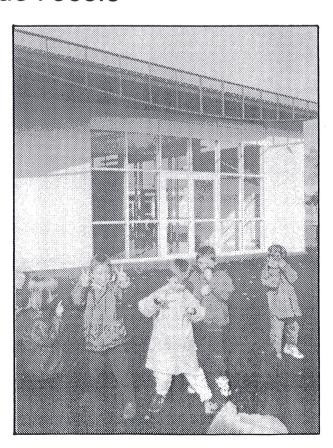
Loïc Joseph

« Le bureau, il a changé de place »

Maxime Rayneau

«L'école est bien. A mon école, il y avait plein de jouets mais y'avait pas de bonhommes. »

Tanguy Ledain



### VACANCES SCOLAIRES

Toussaint: du samedi 28 octobre au lundi 6 novembre Noël: du vendredi 22 décembre au lundi 8 janvier,

Hiver: du samedi 17 février au lundi 5 mars, Printemps: du samedi 14 avril au mercredi 2 mai,

Vacances d'été: samedi 30 juin 2001.

### **SECURITE:**

Démonstration par les pompiers au personnel de l'école, concernant le matériel de secours.

En novembre, exercices d'évacuation complète de l'école.

ELECTION DES DELEGUES DES PARENTS AU CONSEIL D'ECOLE.

### Samedi 21 octobre.

# Bibliothèque municipale

### Quand déménage-t-elle?

Pas tout de suite. Pour l'instant elle est toujours au même endroit : entrée sous le porche du Foyer rural.

Horaires inchangés: 14h-18h tous les mardis en période scolaire et 16h30-18h également le mardi pendant les vacances.

Le déménagement est prévu pour début 2001 dans la salle laissée vacante à cet effet au bout des locaux scolaires. L'entrée du public se fera face au secrétariat de la mairie.

Horaires élargis, rénovation du mobilier, des livres, peut-être aussi des bénévoles qui s'en occupent, possibilité de boissons chaudes, fauteuils confortables devant la cheminée et musique douce... je crois que je rêve un peu!

A méditer : « Les vieux rêves sont de bons rêves. Ils ne se sont pas réalisés mais je suis content de les avoir fait » (film « sur la route de Madison »)

### Bébés à la bibliothèque

Opération en cours tous les vendredis, et ça marche très bien. ça rampe aussi, ça bave un peu, les livres souffrent mais c'est pour la bonne cause. Alors nous les regardons tendrement décoller les pages avec enthousiasme, nous récupérons les albums humides et leur racontons les histoires en essuyant discrètement le papier cartonné. Parfois ce sont eux qui racontent le livre; car ils ont leurs préférés, ceux qu'ils connaîssent par cœur et qu'ils évoquent à leur façon. C'est vraiment bien!

MC Pommier

# TOTOE CHOLOR CHOROLOR CHOROLOR "bébés à la bibli" TORONO CO CONTROL CONT ANIMATION A LA BIBLIOTHEQUE DE BUSSAC Sur un tapis de lecture douillet et sécurisant, nous découvrirons ensemble, adultes et enfants, des livres destinés aux tout-petits (3 mois - 3 ans). Les livres sont choisis pour que le plaisir soit entier, que le moment de lecture soit un vrai moment de détente. Les vendredi 6, 13, 20, 27 octobre 2000, de 10h30 à 11h30. Merci de s'adresser à Mme Briand (05.46.92.14.95), ou Mme Patrouillault (05.46.74.24.26)

### **A DONNER**

Anciens châssis vitrés de l'école. S'adresser en mairie

### Informations locales

# Photos-travaux

Le gros chantier pendant ces trois mois, ce fut l'école.

Le gros problème, ce fut l'effectif des employés municipaux chargés de l'entretien: Ghislain Peault est en congé maladie depuis le mois de mai. (Nous profitons de ces lignes pour lui souhaiter bon courage). Jean-Louis Faveau a dû également s'aliter pendant un temps et seul Alain Moisy est resté en piste alors que la charge de travail était particulièrement importante et qu'il était urgent de préparer l'école pour la rentrée tout en assurant l'entretien courant de la Commune. Heureusement, Jean-Louis s'est rétabli vite et au mois d'août, Stéphane Pasquier a été embauché en CDD.



Chantier difficile et intéressant et course contre la montre. Une semaine avant la rentrée, personne n'aurait oser parier que l'école serait en état pour le 5 septembre, c'était pourtant un billet gagnant !

Actuellement, ça fonctionne, à part quelques broutilles :

- du genre gouttières dans le bureau de madame la directrice dont l'autorité souffre de devoir recevoir les parents avec une cuvette entre leurs sièges,
- congélateur capricieux qui devrait être changé sous peu (depuisdébut septembre),
- entreprise récalcitrante et injoignable blocant le travail des autres,
- commandes urgentes soumises aux désordres de la Camif,



- balbutiements du chauffage,

- le chat des voisins qui s'obstine à venir dormir sur le linge fraîchement lavé des petits, alors qu'on ne peut pas fermer complètement la fenêtre,

- le placard à goûter de la classe maternelle qui a disparu dans le déménagement de l'école ainsi que d'innombrables petites choses utiles (porte-craies, balais, lit de poupée).

- La porte d'entrée qui s'obstine à se fermer à clé toute seule.

Tout va très bien:

on note une certaine progression, lente mais certaine et on entrevoit le jour où nous pourrons envisager sans honte une journée « portes ouvertes » dans un batîment où les caisses en carton seront rares et les bricolages

indispensables presque terminés.

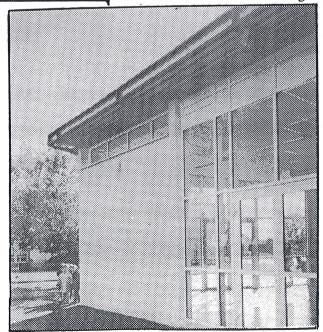
### Photo 1:

Un grand portail va prochainement fermer l'accès d'urgence. (Rappel: un accès pour les urgences doit rester libre et aucun véhicule ne doit y stationner, même pour un temps très cours). Une clotûre neuve le complètera autour des terrains scolaires; des parties anciennes encore en bon état seront repeintes.

La pelouse à bénéficié d'une fin d'été humide, quelques massifs sont à l'étude, confiés aux bons soins d'une classe du lycée horticole du Petit Chadignac.

### Photo 2:

La grande salle d'activité. Si vaste et impressionnante que les premières fois ou les enfants y ont évolué, ils restaient groupés frileusement tous dans le même coin!



### Informations locales

#### Photo 3:

Le couloir de jonction entre locaux neufs et anciens. A droite, le restaurant scolaire ouvert sur ce couloir. Des plantes vertes sont prévues en « claustra végétal » à la place des anciens vitrages.

En espérant avoir éveillé votre curiosité, rendez-vous pour la journée « portes ouvertes », après les vacances de Toussaint.

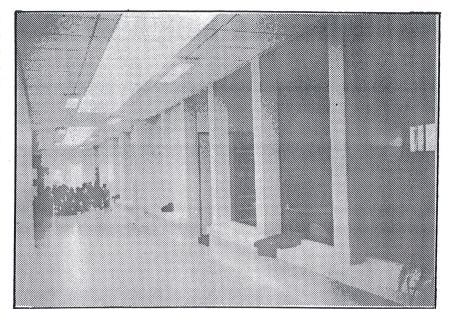
### Bref et vrac

L'ARMEE DE TERRE RECRUTE

Du BEPC au BAC + 5

Renseignements:
CIRAT place Verdun
17000 LA ROCHELLE

Tél.: 05 46 50 42 00



### **SOS AMITIE**

05 46 45 23 23 à l'écoute 24h sur 24.

Cette association, reconnue d'utilité publique, est un service téléphonique à l'écoute de toute détresse, dans le respect et la confidentialité. Ses bénévoles sont formés par des professionnels de la relation d'aide.

L'association de La Rochelle a voulu intégrer une formation particulière, souvent peu prise en compte : être à l'écoute du deuil.

### **RECENSEMENT AGRICOLE**

Entre le 1<sup>er</sup> octobre 2000 et le 28 février 2001, les enquêteurs des Directions départementales de l'agriculture et de la forêt vont se présenter dans toutes les exploitations agricoles de notre pays, pour remplir avec les exploitants le questionnaire du recensement. Merci de leur faire bon accueil. Il est recommadé d'avoir à portée de la main, les principaux documents de l'exploitation pour gagner du temps. Le questionnaire ne comporte aucune question sur les résultats financiers ni sur les revenus des agriculteurs et les enquêteurs sont soumis au secret professionnel.

### MORT DE LA FICHE D'ETAT CIVIL

A partir du 1<sup>er</sup> décembre, il suffira de présenter l'original ou la copie du livret de famille, passeport, carte d'identité ou du titre de séjour. Personne ne regrettera ce document dont on ne savait jamais s'il devait être « individuel » ou « familial » et encombrait un peu les secrétariats de mairie.

MC Pommier

Les quatres pages qui suivent proviennent de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques).

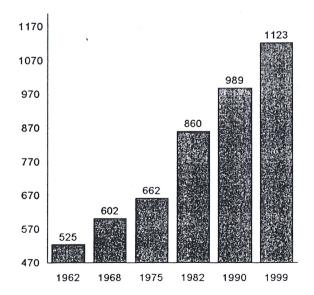
Elles constituent l'essentiel des informations tirées du recensement général de la population de mars 1999, à propos de notre Commune.

# BUSSAC-SUR-CHARENTE

Au 8 mars 1999, Bussac-sur-Charente compte 1 123 habitants (572 hommes et 551 femmes), soit une densité de 113 habitants au km². La population est en forte hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, la commune a gagné 134 habitants. En vingt-quatre ans, depuis 1975, la commune a gagné 461 habitants.

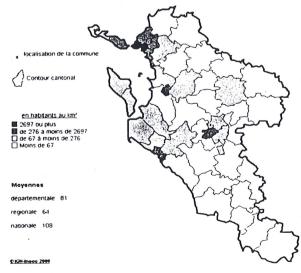


### La population depuis 1962



Source : Insee, recensements de la population

### La densité de population dans le département



Source : Insee, recensement de la population 1999



### L'évolution de la population de 1975 à 1999

Au cours des années quatre-vingt-dix. l'excédent naturel a contribué à la hausse de la population. En effet, entre les deux derniers recensements, on a enregistré 84 naissances et 63 décès dans la commune ; l'excédent naturel s'élève donc à 21 personnes. Par ailleurs, l'excédent des entrées sur les sorties de population est de 113 personnes.

1975-1982	1982-1990	1990-1999
89	90	84
68	36	63
21	54	21
177	75	113
198	129	134
	89 68 21 177	68 36 21 54 177 75

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre

de décès au cours de la période. Solde apparent des entrées-sorties : différence entre la variation de la population entre les deux recensements de 1990 et 1999 et le solde naturel. Il représente à la fois le solde des flux de population ayant affecté la zone (entrées moins sorties) et la différence de qualité entre les deux recensements.

	Population en 1990	Population en 1999	Variation 1990-1999 (%)
Continue:	989	1 123	13,5
ografia	104 486	108 989	4,3
: Carrenter	<b>5</b> 27 146	557 024	5,7

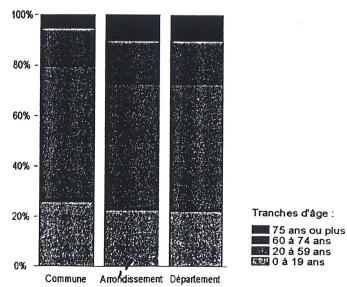
Source : Insee, recensements de la population

### La commune dans son environnement

**Bussac-sur-Charente** appartient à l'arrondissement Saintes dont la L'arrondissement sous-préfecture. regroupe 108 989 habitants, soit une densité de 70 habitants au km2. La population de la commune représente donc 1%. Celle l'arrondissement est en légère hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, l'arrondissement a gagné 4 503 habitants. Dans l'ensemble département, la population est passée de 527 146 habitants en 1990 à 557 024 habitants en 1999; soit un gain de 29 878 habitants.

### Les jeunes et les seniors

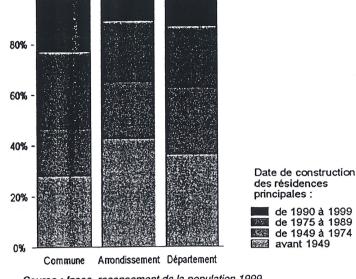
Les jeunes sont nombreux dans la commune. Les 287 jeunes de moins de 20 ans représentent 25,6% de la population alors que cette proportion est de 21,9% seulement dans le A l'opposé, département. personnes qui ont 75 ans ou plus ne représentent que 5,5% de la population alors que la proportion est de 10.4% dans le département.



Source : Insee, recensement de la population 1999

### Le neuf et l'ancien

comprend 464 La commune logements: 420 résidences principales résidences secondaires ou du moment occasionnelles (au 28 logements sont recensement. vacants). Le parc déclarés logements est d'ancienneté moyenne : 322 logements ont été construits après la dernière guerre, soit une proportion proportion 69,4%. Cette logements récents, construits depuis un est de 55,5% demi-siècle, l'arrondissement et de 64,2% dans le département.



Source: Insee, recensement de la population 1999

100%

# Arrondissement Commune 12186 2625 30776 48 11



Département

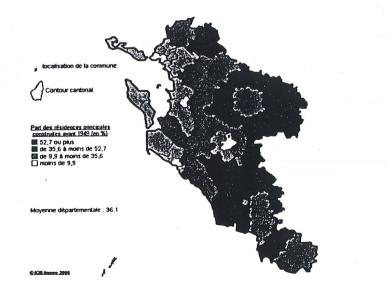
Source: Insee, recensement de la population 1999

### Les propriétaires et les locataires

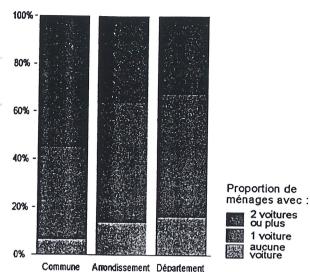
La quasi-totalité des résidences principales est constituée de maisons individuelles (98,1%). La grande majorité des habitants de la commune est propriétaire de son logement: 86% des ménages.

### Le confort des logements et leur ancienneté

Les installations sanitaires et le moyen de chauffage sont des éléments objectifs d'appréciation de la qualité des logements: la plupart des résidences principales ont au moins une baignoire ou une douche. Mais certaines manquent encore de confort : ainsi, 145 n'ont pas le chauffage central ou électrique.



Source : Insee, recensement de la population 1999



Source: Insee, recensement de la population 1999

### La population active

Parmi les 1 123 habitants de commune, 506 personnes sont actives : 279 hommes et 227 femmes. Au moment du recensement, 56 de ces actifs cherchent un emploi et 449 travaillent. Parmi ces personnes qui ont un emploi, 60 exercent une profession à leur compte ou aident leur conjoint; les 389 autres sont salariées. Une petite minorité de ces actifs exerce dans la commune ; 386 personnes vont travailler en dehors.

Dans l'arrondissement, la population active est de 46 565 personnes. Parmi elles, 6 534 cherchent un emploi, ce qui représente un taux de chômage de 14%. Dans le département, le taux de chômage est de 15,2%.

### L'automobile

L'équipement en automobile des habitants de la commune est élevé: 27 ménages seulement n'en ont pas. La proportion de ménages avant au moins une automobile est de 93,6%; dans le département, cette proportion est de 84.1%.

CONTRACTOR AND	Commune	Azandiacaman	t Département
	Commune	Arrondissemen	i Departement
Population agrice	506	46 565	236 661
+iCity(ies)	279	25 146	127 460
Ejimes	227	21 419	109 201
eografica energy ayan e			1 = 1
iicope)	449	39 833	199 823
SLOGS -	389	32 347	163 122
ATTEMPT OF	60	7 486	36 701
non=n:	56	6 534	35 <b>9</b> 59
Fautrockendingop (%)	11,1	14,0	15,2

Source: Insee, recensement de la population 1999

La population active regroupe l'ensemble des personnes qui ont un emploi ou qui en cherchent un, et des jeunes gens qui font leur service national. Les apprentis et les stagiaires en entreprise sont comptés dans la population active ayant un emploi. On distingue les salariés et les personnes non salariées ; ces demières travaillent à leur compte ou aident un membre de leur famille dans sa profession. Le taux de chômage est la proportion dans la population active de personnes qui ont déclaré chercher un emploi.

### Où vont travailler les habitants de la commune ?

	dans la commune de résidence	dans une autre commune du même département	hors du département
Chick Fire with the	63	360	26
SECONDO CONTRACTOR OF THE SECOND CONTRACTOR OF	14,0	80,2	5,8

2 voitures 1 voiture aucune voiture

Source : Insee, recensement de la population 1999

La population utilisée dans cette présentation est la « population sans doubles comptes ». Elle peut différer de la population totale qui vous a été annoncée en 1999. En effet, dans la population totale, certaines personnes sont comptées deux fois. Par exemple, les étudiants qui ont un petit logement proche de leur université sont comptabilisés dans la commune où ils habitent mais aussi dans celle de leurs parents. Dans la population sans doubles comptes, ils ne sont comptabilisés que dans la commune où ils habitent. La population totale sert de référence pour les textes législatifs et réglementaires (indemnités des élus, dotation globale de fonctionnement, etc.). En revanche, la population sans doubles comptes est utilisée pour la présentation des statistiques. comptes est utilisée pour la présentation des statistiques.

Pour BUSSAC-SUR-CHARENTE, les chiffres sont les suivants :

Population sans doubles comptes Population totale

1 123

# Assembléé générale du Foyer rural, juin 2000

# RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EXERCICE 1999/2000 (1/6/99 AU 31/5/2000)

Comme chaque année l'assemblée générale donne l'occasion de revoir l'activité des sections dans son ensemble au travers de son rapport d'activité;

Depuis l'Assemblée Générale du 25 juin1999, le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois, le 2 juillet, le 7 juillet, 5 novembre, le 4 fevrier, le 16 juin.

Dans le même temps, le bureau s'est réuni 7 fois, le 1 octobre, le 3 decembre, le 7 janvier, le 3 mars, le 7 avril, le 5 mai, le 9 juin.

Lors de la première réunion du C.A le 2 juillet, le bureau n'a pu être composé par manque de participants. Le C.A s'est à nouveau réuni le 7 juillet.

La réunion avait pour objet l' élection du nouveau bureau :

Présidente: Vice-présidente Secrétaire général 1ère Secrétaire adjointe 2ème Secrétaire adjointe Janine CASTILLON.
Guylène BOUTINON.
Jean-Paul LAJOIE.
Martine ANTONIN.
Annick JOURDAIN.

Le trésorier André Emerit ne souhaitant pas renouveler son mandat, il est fait appel à candidature.

Après plusieurs tours de table Jacques GAUDUCHON est candidat.

Trésorier Trésorière adjointe Jacques GAUDUCHON. Josette DUPAS.

### ☐ Activité du Conseil d'administration

- Le Foyer Rural de Bussac a participé en tant que partenaire au rallye de Saintonge le 19juillet 99.
- a accueilli l'exposition de peinture du Group'art du 16 au 24 octobre,
- a organisé l'arbre de Noël du 12 décembre 99.
- a accueilli les nouveaux Bussacais le 11 février. Très bonne participation.
- a créé une commission pour l'animation du 20 anniversaire du Foyer Rural. Cette commission s'est réunie le 25 février, 24 mars, 28 avril, 25 mai, 19 juin.

### ☐ Activité des sections

### Section jumelage

Depuis le dernier rapport d'activités le Comité de Jumelage a organisé :

- le 06.06.99, la brocante annuelle
- jumelage à Bussac du12 au 18 juillet
- le 20.11.99, soirée fromage
- le 01.04.99, soirée antillaise

### Section football

Saison 1999/2000

Cette année nous avons eu un effectif de 19 joueurs. 8 qui sont restés fidèles au club après une saison difficile en P1 l'année précédente, 11 nouveaux joueurs dont 6 licences blanches et 5 mutations. Une seule équipe engagée en championnat (2eme division poule H)

Au mois de septembre avec un groupe riche en quantité et en qualité nous espérions jouer les premiers rôles et pourquoi pas, remonter à l'étage supérieur.

Après un bon début où nous étions 2eme au mois de novembre, les résultats ont commencé a se dégrader et nous avons perdu des points contre des équipes qui étaient largement à notre portée. Bien sur, il faut tenir compte des blessures de certains joueurs et d'autres qui ont été obligés de nous quitter pour raisons professionnelles mais avec un peu plus de motivation et du monde aux entraînements nous pouvions faire une toute autre saison. Certains estimant que l'entraînement n'est pas nécessaire et que le match du dimanche leur suffit largement. Mais si ces joueurs avaient l'esprit d'équipe, ils penseraient plus aux petits copains qui souhaitent s'entraîner. Mais 4 ou 5 sur un terrain de foot ce n'est pas très motivant de chausser les crampons.

Finalement nous terminons à la 5eme place avec 50 points.

Sur 22 matchs joués nous avons 10 victoires, 3 nuls et 9 défaites.

La 6eme attaque avec 40 buts marqués et la 7eme défense avec 54 buts encaissés.

### • Coupe Aunis Saintonge

Elimination sans gloire au 3eme tour par l'équipe de 3eme division de Mosnac (3-2)

### • Challenge Aunis Saintonge

Elimination au ler tour par l'équipe de Perignac (2eme division) aprés prolongations. Ce fut une grosse déception, pas vis à vis des joueurs présents ce jour là, car à 9 ils ont fait mieux que se défendre sans être chauvin, nous aurions du l'emporter très largement. La déception vient du fait que certains joueurs refusent de jouer les matchs de coupe. C'est bien dommage car dans cette compétition réservée aux équipes ne dépassant pas la 2eme division nous aurions peut être pu faire un beau parcours.

Quand on voit que c'est BEAUVAIS/CRESSE classé 4eme dans notre poule, que nous avons battu 2-1 chez nous en championnat à 10, qui gagne le challenge, on ne peut avoir que des regrets d'avoir boudé cette épreuve. Maintenant la question est, faut-il s'engager en coupe si les joueurs ne le souhaitent pas vraiment?

### Chez les jeunes

La saison dernière, nous avons eu un effectif de 11 débutants ce qui nous a permis de faire 2 équipes tout au long de la saison. Ils s'entraînèrent tous les mercredis de 14 h à 16 h, sauf pendant les vacances scolaires et ceci d'une manière assidue.

Ils ont participé, à quelques exceptions près, à tous les plateaux des deux phases, plus quelques plateaux dans l'autre groupe.

Les résultats sont plus que satisfaisants par rapport à l'année précédente. Ceci prouve que nos jeunes prennent « du poil de la bête » au fil des ans, ce qui est rassurant.

Cette année, nons avons organisé 2 plateaux à Bussac qui ont été une réussite; 14 équipes pour le premier et 12 pour la deuxième, clôturés par un goûter servi aux enfants, tous satisfaits de leur après-midi. L'apothéose fut une journée nationale des débutants qui s'est déroulée au stade Yvon Chevalier à Saintes et qui a reuni 480 participants le 3 juin 2000.

Tous les jeunes ont été récompensés: un diplôme de participation, un sifflet et un tee shirt leur ont été offerts à leur plus grande joie.

Notre tournoi de sixte du 3 juin a rassemblé 24 équipes (seulement une de plus que l'année dernière). Là aussi ce fut une déception car, vu les lots offerts par le club et les généreux donateurs, nous espérions une participation bien supérieure. La plupart des équipes ont été récompensées et les vainqueurs sont repartis chacun avec V.T.T.

Le « moules frites » organisé le 25 février 2000 a rassemblé 108 personnes et comme d'habitude le repas a été très apprécié et la soirée s'est déroulée dans une ambiance très conviviale.

Enfin pour terminer, notre arbitre Jean-Pierre BERRARD qui, depuis 2 ans officiait sur les terrains du département, a décidé, pour des raisons personnelles, de stopper l'arbitrage. Jean-Pierre, grâce à toi nous pouvons bénéficier encore de l'apport de joueurs mutés pour la saison prochaine. Le bureau te remercie pour ces deux saisons. Tout le monde sait que l'arbitrage ce n'est pas facile et que ce n'est pas rose tous les dimanches. J. Pierre tu as décidé de te mettre un carton rouge.

nous respectons ton choix ---merci encore.

### ☐ Section gymnastique volontaire

### • Cours de G.V:

Les cours de gymnastique volontaire ont eu lieu 2 fois par semaine le mardi et le vendredi de 18h45 à 19h50. Ils ont été assurés par Janine Coste et Sylvie Gaquère. Une quarantaine de licenciés ont fréquenté ces cours.

### • Marches du lundi:

De 13h45 à 16h30 environ, 34 marches pour un total de 350 kms et une cinquantaine de marcheurs inscrits, mais une vingtaine assidus, ce qui fait d'après Janine Coste un total de 699 personnes!

### Le bureau :

5 réunions: 9 septembre 99 pour préparer le repas du 9 octobre, 6 octobre 99 organisation et achats pour ce même repas, 17 novembre 99 compte rendu repas et achat du matériel GV, 8 mars 200 préparation de la randonnée du 21 mai, dater l'AG, adresser des courriers aux maires des communes traversées, 12 mai derniere mise au point pour l'organisation de la randonnée, 26 mai Assemblée Générale et repas adhérents.

### • Les festivités:

Samedi 9 octobre 99 : repas fruits de mer, 112 participants.

Dimanche 21 mai 2000: randonnée familiale , 25 marcheurs et 6 cyclistes pour une ballade en boucle autour de Bussac. Départ de la place d'Oron à 9h et retour vers 12h45 pour un apéritif maison très apprécié. Au moment du repas nous étions presque une cinquantaine.

### • Les stages des animatrices:

Un stage sur le thème des jeux de balles et ballons et le deuxieme sur le renforcement musculaire et abdos.

### ☐ Section tennis

Le tournoi interne prévu fin juin 99, n'a pas eu lieu par faute de participants;

Afin de relancer l'activité tennis, nous avons engagé deux équipes en championnat départemental printemps, la première en « light » (3 personnes), la seconde en vétérans. Les rencontres se sont déroulées à partir du 29 avril jusqu'au 27 mai. Très bon comportement des deux équipes.

### ☐ Section photo

Cette année encore seul l'arbre de Noël a permis une activité de la section avec un bénéfice.

### ☐ Remise en forme

L'année qui vient de s'écouler a été florissante. Une soixantaine d'adhérents a fréquenté assidûment la salle de sport. Celle-ci, ouverte tous les soirs, y compris le lundi après-midi, a permis de décongestionner les soirées du lundi jusqu'à présent surchargées.

Les différentes manifestations de la section ont obtenu des fortunes diverses. Une part de leur revenu a contribué à l'achat de nouveau matériel. Que tous les participants à ces manifestations soient remerciés, cela prouve une fois encore que le terme "vie associative" a encore une signification pour la plupart d'entre nous.

Cependant, à la veille de cette nouvelle année sportive, une ombre inquiétante grandit sans cesse : celle de l'accroissement des demandes d'adhésion. En effet, si la section a atteint sa vitesse de croisière les années précédentes, cette année a vu une augmentation des demandes d'adhésion de la part de nouveaux Bussacais. Chaque nouveau refus suscite un certain mécontentement et cela devient de plus en plus délicat à gérer. La fréquence d'ouverture et la capacité de la salle atteignant leurs limites, nombreux seront ceux qui vont se voir refuser l'accès à la section l'an prochain. Il est à souhaiter que cette situation inconfortable ne se

### Foyer rural

prolonge pas trop. Dans le cas contraire, il nous faudra trouver ensemble une issue permettant de satisfaire l'ensemble des adhérents.

### **□** Boule bussacaise

Année 1999, nombre de licenciés: 22

- Nous avons organisé
- 6 concours communaux (entre 20 et 25 participants à chaque concours)
- 2 concours ouverts à tout le monde (environ 40 personnes)
- 2 concours officiels : le 20 février (annulé pour cause de mauvais temps) et le 5 septembre.
- 2 octobre: tête à tête suivi du repas de fin d' année (concours réservé aux licenciés du club).
- 30 octobre : Trophée l'Aiguille d'or (environ 20 participants)
- le 10 juillet 1999, nous avons effectué un déplacement à Bressuire pour une rencontre amicale entre nos deux clubs.
- 24 juin, nous recevons nos amis de Bressuire.
  - Prévu
- 7 octobre , notre tête à tête suivit du repas de fin d'année.
- 4 novembre LOTO.

### ☐ Section temps libre

Pas de compte rendu, mais elle fonctionne toujours bien.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

### RAPPORT FINANCIER

Accepté à l'unanimité. Il est à consulter auprès du trésorier du Foyer rural.

### RAPPORT MORAL

par Janine Castillon, voir n° 76 de Bussac info.

Rappel: les cartes Foyer rural sont valables jusqu'en septembre 2000, et pour la saison 2000-2001, le prix reste inchangé, 100F pour les adultes, 50F pour les enfants.

### **ETAT DES LIEUX**

En résumé, quelques travaux ont été faits, notamment la mise hors d'eau de la salle de remise en forme, le remplacement des deux ballons d'eau chaude; Des travaux d'entretien généraux restent à faire. Lors de la visite les locaux était occupés par l'école.

# ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (TIERS SORTANT)

Sortants: Guylène Boutinon, Serge Labbé, Yves Pouponnot.

Candidats: les membres sortants et Philippe Roux qui ayant été coopté doit être élu par l' Assemblée. Tous sont élus.

Membres du conseil d'administration

Guylene Boutinon
Marie-Claude Allinand
Martine Antonin
Annick Jourdain
Jacques Gauduchon
JosetteDupas
Serge Labbé
Yves Pouponnot

Guy Chapuis
Jean-Paul Lajoie
André Emerit
Roland Monget
Jocelyne Lajoie
Daniele Pubert
Philippe Roux

Prochaine réunion pour l'élection du bureau le lundi 10 juillet 2000.

### MOT DE GUY CHAPUIS, MAIRE.

Je voulais dire que le Foyer Rural se porte plutôt bien après vingt ans et c'est réjouissant, et qu'il faut remercier tous les animateurs bénévoles dont une grande partie est ici ce soir. Pour une fois j'ai été bref, voilà!

### Election du bureau, lundi 10 juillet :

résultats inchangés par rapport à l'année dernière.

resultates menanges par rapport a rannee dermere.		
Présidente	Janine Castillon	
Vice-présidente	Guylène Boutinon	
Secrétaire	Jean-Paul Lajoie	
Secrétaires adjointes	Martine Antonin et Annick Jourdain	
Trésorier	Jacques Gauduchon	
Trésorière adjointe	Josette Dupas	
Commissaires	Serge Labbé, Yves pouponnot et Danièle Pubert	

Jean-Paul Lajoie



mardi et vendredi de 18h45 à 19h45 Nouveauté : séances de STEPP, le mercredi de 19h à 20h

### PROGRAMME RANDONNEES

### SEPTEMBRE A DECEMBRE 2000

DATES		DEPARTS	RANDONNEES
	HEURES	LIEUX	
LUNDI 11.09.00	13 H 45	BUSSAC / PLACE D'ORON	CIRCUIT LA COMBE DE L AGE ET VALLON DE ROCHEFOLLET
LUNDI 18.09.00	14 H 00	TAILLEBOURG / PORT	LE BREUIL / PORT A CLOU / LE PEU
LUNDI 25.09.00	14 H 00	ST SAVINIEN / LA GRENOUILLETTE	LE BOIS DES MOINES / VAL DE BARBARA
LUNDI 02.10.00	14 H 00	BURIE / MAIRIE	ABBAYE FONDOUCE
LUNDI 09.10.00	14 H 00	VILLARS LES BOIS / MAIRIE	CIRCUIT DE LA FORET / LES GRANDES BAUCHES //
			LA FONTAINE DE BERLOUZE
			ARRET VISITE DISTILLERIE
LUNDI 16.10.00	14 H 00	TAILLEBOURG / PORT	ANNEPONT CHATEAU DE LA FORET
LUNDI 23.10.00	14 H 00	ST SATURNIN / EGLISE	LE CHENE BESSON
LUNDI 06.11.00	14 H 00	ST SAVINIEN / LA GRENOUILLETTE	LES BELLES DEMEURES DES RIVES CHARENTAISES
LUNDI 13.11.00	14 H 00	FONTCOUVERTE / MONTIGNAC	CIRCUIT DE LA TONNE
LUNDI 20.11.00	14 H 00	CHERAC / PLACE DE LA MAIRIE	LES 3 COMBES ET LA MISERE
LUNDI 27.11.00	14 H 00	JUICQ / EGLISE	CHATEAU GAILLARD
LUNDI 04.12.00	14 H 00	DOUHET / CHATEAU	LE BOIS DE VARENNES ET AQUEDUC ROMAIN
LUNDI 11.12.00	14 H 00	ST BRIE DES BOIS / LES BUJOLIERS Etang	LES BOIS DE FONDOUCE ET VALLON DU MILLET
LUNDI 18.12.00	14 H 00	TAILLANT / EGLISE	BONNEFOUT / BIGNAY

Pour le bon déroulement des randonnées et par souci de sécurité, chacun doit faire preuve de discipline et de compréhension en respectant le rythme de marche de l'organisateur et suivre les consignes : rester groupé, marcher à droite sur le bitume. MERCI et BONNE ROUTE.

PENSER A: ETRE A L'HEURE ETRE BIEN CHAUSSé EMPORTER DE L'EAU

ST SAVINIEN organise chaque mois une sortie d'une journée. S'adresser à Mr GONZALES Denis au 05.46.90.24.06.

### Football

Nous vous invitons à réserver votre soirée du 25 novembre :

> **SOIREE « MOULES –** FRITES »

Inscriptions auprès de Michel Delage ou René Paillette ou Thierry Monget.

La section remise en forme organise le 31 décembre

### LE REVEILLON DU TROISIEME MILLENAIRE

Le menu et les modalités d'inscription vous seront communiqués par dépliant dans vos boites à lettres.

Le mois de septembre marque la reprise des compétitions et le Bussac Club Foot, grâce à des renforts de qualité espère effectuer une saison avec des résultats en par rapport à l'année précédente. Le premier match officiel, victoire 4-2 à La Brousse et les matchs amicaux disputés, laissent entrevoir de reéls espoirs.

L'école de football a repris le mercredi aprèsmidi de 14h à 16h pour les enfants nés en 93-94.

Renseignements et inscriptions sur place auprès des responsables.



La Boule Bussacaise

**BUSSAC S/ CHARENTE** 

LOTO

Organisé par la Boule Bussacaise

Samedi 4 novembre 2000

Salle Municipale à 21 heures

Réservation:

J-Pascal POITIER 2 05 46 74 60 74 (le soir) Guy PATROUILLAULT 2 05 46 74 24 26 (le soir)

20 F le carton • 50 F les 3 cartons • 100 F les 8 cartons Annulation des réservations à 20 h 45.



